



CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

Présidence du Conseil d'Etat
Chancellerie - IVS

Präsidium des Staatsrates
Kanzlei - IVS

COMMUNIQUÉ POUR LES MÉDIAS

15 avril 2020

Filière « école supérieure » (ES) en soins infirmiers Report de l'ouverture sur le site de Monthey à mars 2021

Fin 2019, le Conseil d'Etat annonçait sa volonté de pérenniser la formation ES en soins infirmiers germanophone sur le site de Viège et d'ouvrir une nouvelle filière francophone à Monthey dès l'automne 2020. La pandémie actuelle de coronavirus (COVID-19) nécessite une révision partielle de ce planning en repoussant l'ouverture de la formation ES en soins infirmiers de Monthey à mars 2021.

L'ouverture d'une filière ES en soins infirmiers francophone sur le site de Monthey demeure un objectif prioritaire, mais elle ne pourra pas être réalisée comme planifié. Les défis imposés par l'épidémie de coronavirus (COVID-19) aux acteurs du système de formation et de la santé revêtent aujourd'hui une telle importance que la mise en place pour l'automne 2020 ne peut plus être garantie dans les meilleures conditions. La priorité actuelle pour le personnel soignant qualifié consiste à assurer, dans un contexte de très forte activité, la prise en charge des patients admis dans les établissements socio-sanitaires et en particulier en milieu hospitalier. De leur côté, les institutions de formation consacrent toute leur énergie à assurer un enseignement de qualité dans des conditions particulières.

La filière ES en soins infirmiers germanophone sur le site de Viège, qui rencontre un franc succès aussi bien sous l'angle de l'intérêt suscité que de la qualité de la formation, sera reconduite dès septembre comme prévu.

Ces décisions sont prises en fonction de l'état actuel de la situation et feront l'objet d'une évaluation régulière selon l'évolution de la situation épidémiologique.

Conformément à sa stratégie arrêtée en 2018, l'Etat du Valais est déterminé à contribuer à la réduction de la pénurie en personnel soignant qualifié dans le canton. Il maintient sa stratégie plus que jamais nécessaire. A cet égard, le Conseil d'Etat a soumis au Grand Conseil en février 2020 un projet de loi sur la mise à disposition de places de stage et d'apprentissage pour les professions non universitaires de la santé.

Personnes de contact

Christophe Darbellay, chef du Département de l'économie et de la formation, 027 606 40 00

Esther Waeber-Kalbermatten, cheffe du Département de la santé, des affaires sociales et de la culture, 079 248 07 80

